

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 25 août 2022
 Séance du 1^{er} septembre 2022**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
 =====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Mme. MARGONELLI Catherine (pouvoir à CHARLET Jocelyne), M.DISASSINI Guy (pouvoir à Mme FRASCA Geneviève),

Membres absents : Mmes POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, DESORT Betty, MORANTIN Brigitte, Mrs BACHIRI Karim, ZAÏR Mohamed, CINQUEMANI Sébastien, IDLHAJ Hamed, MICHON Jacques, MASCARTE Roger.

OBJET : Classes découvertes 2023 – Sessions et participation financière des familles

En 2023, il est prévu 3 sessions de classes découverte, d'une durée de 15 jours chacune :

- 1er séjour : Du vendredi 6 janvier au vendredi 20 janvier
- 2ème séjour : Du vendredi 27 janvier au vendredi 10 février.
- 3ème séjour : Du vendredi 3 mars au vendredi 17 mars

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de fixer, comme suit, selon le quotient familial, la participation journalière des familles, habitant WAZIERS, pour les classes de neige 2022/2023 :

QF en €	Tarif à la journée	Tarif deuxième enfant
De 0 à 270,00 €	11,40 €	8,55 €
De 270,01 à 370,00 €	14,90 €	11,20 €
De 370,01 à 470,00 €	18,30 €	13,75 €
A partir de 470,01 €	21,80 €	16,35 €
Extérieur à WAZIERS	32,50 €	24,40 €

La dégressivité appliquée au deuxième enfant est à hauteur de 25% du prix initial.
 Les tarifs wazierois seront appliqués aux enfants extérieurs inscrits en classe ULIS.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance,
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Laurent DESMONS

